

Le plagiat



Pratiques associées au copier-coller

- Copier le travail d'un étudiant ayant suivi le cours lors d'une session précédente.
- Réaliser un travail en mode copier-coller à partir de plusieurs sources non citées ou non contextualisées.
- Changer uniquement quelques mots et copier le texte intégralement (plagiat délibéré ou [paraphraser](#) de manière inadéquate).
- Citer en omettant les guillemets.
- Résumer sans attribuer l'idée à l'auteur.



Pratiques associées au plagiat lors d'activités d'évaluation

- Utiliser ou déposer un travail acheté ou téléchargé sur Internet.
- Prendre sur le Web un document ou une partie de document et le faire passer pour sien.
- Avoir recours à un outil de traduction en ligne ou traduire soi-même un document d'une tierce personne et le faire passer pour sien.
- Inventer une citation, des données ou des faits.
- Fabriquer ou falsifier des données ou des résultats de laboratoire ou de recherche.
- Remettre plusieurs copies d'un même travail, dans des cours différents, sans l'autorisation de l'enseignant.
- Copier un travail fourni à titre d'exemple par un collègue.
- Donner ou vendre à quelqu'un un travail déjà évalué ou non (pour qu'il le mette à son nom).
- Obtenir les questions ou les réponses avant un examen.
- Se faire remplacer par une autre personne lors d'un examen.
- Offrir, échanger ou recevoir de l'information pendant un examen.
- Profiter de ressources non autorisées au cours d'un examen.
- Copier ou tenter de tricher en regardant la copie d'un autre étudiant.